



NOTE DE PRÉSENTATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 BUDGET PRINCIPAL

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026	3
1. <i>LES AJUSTEMENTS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	5
1.1. L'analyse des dépenses.....	5
1.2. L'analyse des recettes.....	6
2. <i>LES AJUSTEMENTS EN SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	8
2.1. L'analyse des dépenses.....	8
2.2. L'analyse des recettes.....	10

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

FONCTIONNEMENT (en M€*)

Dépenses réelles	0,905	Recettes réelles	-0,198
Dépenses d'ordre	-0,415	Recettes d'ordre	0,039
Sous-total	0,490	Sous-total	-0,158
Restes à réaliser	0,080	Restes à réaliser	0,000
		Excédent reporté 2025	0,728
Sous-total	0,080	Sous-total	0,728
TOTAL DÉPENSES	0,570	TOTAL RECETTES	0,570

INVESTISSEMENT (en M€*)

Dépenses réelles	2,861	Recettes réelles	3,315
Dépenses d'ordre	1,049	Recettes d'ordre	0,594
Sous-total	3,910	Sous-total	3,910
Restes à réaliser	2,918	Restes à réaliser	10,672
Solde d'exécution reporté 2025	7,903	Affectation en réserves	0,149
Sous-total	10,821	Sous-total	10,821
TOTAL DÉPENSES	14,731	TOTAL RECETTES	14,731

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

TOTAL DÉPENSES	15,301	TOTAL RECETTES	15,301
-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

*Afin de respecter la sincérité des montants, le total des arrondis peut s'avérer différent de l'arrondi du total.

Le Budget Supplémentaire (BS) 2026 s'équilibre en dépenses et en recettes à 15,301 M€ (0,570 M€ en fonctionnement et 14,731 M€ en investissement).

Il comprend **la reprise des résultats de l'exercice 2025** constituée des restes à réaliser des deux sections, de l'excédent reporté en section de fonctionnement, du solde d'exécution reporté en section d'investissement et de l'affectation en réserves.

Celle-ci est neutre pour la section d'investissement car l'affectation est strictement égale au besoin de financement de la section (solde d'exécution - solde des restes à réaliser).

En fonctionnement, le résultat du Compte Financier Unique 2025, minoré de la régularisation du compte 1069 de 0,100 M€, dégage un disponible égal à 0,728 M€ pour financer des besoins nouveaux après couverture des restes à réaliser de dépenses de fonctionnement de 0,080 M€.

En effet, le BS 2026 prévoit **des ajustements de crédits** tant en opérations d'ordre qu'en opérations réelles.

- **Les opérations d'ordre** comprennent des opérations de section à section et des opérations à l'intérieur de la section d'investissement.
 - **Les dépenses d'ordre de fonctionnement (- 0,415 M€)** sont constituées d'une diminution du virement à la section d'investissement (recette équivalente en investissement),
 - **Les recettes d'ordre de fonctionnement (0,039 M€)** prévoient une reprise de provisions pour dépréciations d'actifs pour financer les admissions en non-valeur et les créances éteintes (dépense équivalente en investissement),
 - **Les dépenses d'ordre d'investissement (1,049 M€)** : s'ajoute à la reprise de provisions, une écriture patrimoniale d'un montant de 1,010 M€. Elle correspond à l'intégration des frais d'études et d'insertions dans les comptes définitifs pour un montant de 1 M€ et, pour le solde, à l'avance sur marché consentie à une entreprise pour la création de la voie nouvelle du Pôle Éducatif des Passons.
 - **Les recettes d'ordre d'investissement (0,594 M€)** : au virement de la section de fonctionnement s'ajoute l'inscription patrimoniale mentionnée ci-dessus.
- **Les opérations réelles** sont détaillées ci-après.

1. LES AJUSTEMENTS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. L'ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en €)

Chapitres	BP	BS (Restes à réaliser)	BS (Propositions nouvelles)	TOTAL
011 - Charges à caractère général	18 260 607,90 €	80 248,64 €	866 034,53 €	19 206 891,07 €
012 - Charges de personnel	47 574 725,00 €	- €	- €	47 574 725,00 €
014 - Atténuations de produits	462 435,00 €	- €	- €	462 435,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	5 082 805,00 €	- €	39 273,87 €	5 122 078,87 €
66 - Charges financières	6 627 192,00 €	- €	- €	6 627 192,00 €
67 - Charges spécifiques	40 000,00 €	- €	- €	40 000,00 €
TOTAL opérations réelles	78 047 764,90 €	80 248,64 €	905 308,40 €	79 033 321,94 €

L'ajustement des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 905 308.40 €.

- **Chapitre 011**

L'augmentation des charges à caractère général de 866 064,53 € concerne :

- des compléments de crédits sur les postes suivants :
 - + 331 784 € pour les fluides (électricité et gaz),
 - + 231 275 € pour la restauration collective,
 - + 110 000 € pour le périscolaire,
 - + 84 865,37 € en matière d'assurances (flotte automobile et statutaire),
 - + 39 960 € de frais d'AMO pour l'étude de la mise en place future d'une DSP pour la gestion du Réseau de chaleur urbain,
 - + 20 000 € pour l'achat d'abonnements et de livres pour la Médiathèque
 - + 10 000 € pour la programmation du théâtre Comœdia jusqu'en décembre,
 - + 10 000 € pour l'assistance du CD13,
 - + 1 000 € pour les expositions au Centre d'art Les Pénitents noirs,
- des ajustements financés partiellement ou totalement par des recettes de même type :
 - + 51 427,30 € de contrats de coréalizations pour le théâtre Comœdia,
 - + 10 244,18 € pour la réparation d'un véhicule sinistré,
 - + 10 000 € pour la fourrière automobile,
 - + 3 817,92 € dans le cadre du partenariat avec ALCOME.
 - + 1 660,80 € pour la réparation d'un tapis du Conservatoire.
- une diminution de 50 000 € dans le cadre de la réorganisation de l'offre d'accueil du jeune enfant à compter de la rentrée de septembre 2026. En effet, la Ville envisage de privilégier

l'accueil en crèches municipales des enfants actuellement accueillis au sein de crèches partenaires privées (avec des places financées par la Collectivité).

- **Chapitre 65**

Les autres charges de gestion courante augmentent de 39 273,37 € correspondant à des créances irrécouvrables admises en non-valeur ou en créances éteintes (financées par reprise de provisions).

1.2. L'ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(en €)

Chapitres	BP	BS (Restes à réaliser)	BS (Propositions nouvelles)	TOTAL
013 - Atténuations de charges	290 000,00 €	- €	- €	290 000,00 €
70 - Produits des services et du domaine	4 186 065,00 €	- €	152 387,30 €	4 338 452,30 €
73 - Impôts et taxes	16 565 727,00 €	- €	- €	16 565 727,00 €
731 - Fiscalité locale	52 986 448,00 €	- €	1 474,00 €	52 987 922,00 €
74 - Dotations et participations	8 724 276,00 €	- €	- 449 030,51 €	8 275 245,49 €
75 - Autres produits de gestion courante	943 900,00 €	- €	97 598,34 €	1 041 498,34 €
76 - Produits financiers	1 495 750,95 €	- €	- €	1 495 750,95 €
77 - Produits spécifiques	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €
TOTAL opérations réelles	85 202 166,95 €		- 197 570,87 €	85 004 596,08 €

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent globalement de 197 570,87 €.

- **Chapitre 70**

La prévision budgétaire au niveau des produits des services et du domaine est en hausse de 152 387,30 € du fait notamment, de l'ajustement :

- du produit des contrats de coréalizations de 51 427,30 €,
- des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour 43 837,50 €, RODP foodtruck, terrain, tournage piscine pour 43 837,50 €,
- du remboursement par le budget annexe des Pompes funèbres des frais de personnel mis à disposition de la régie, soit + 23 617 €.
- des refacturations de frais à des tiers pour 17 122,50 € dont 13 162,50 pour tournage de film.

- **Chapitre 731**

Ce poste prend en compte la notification de la taxe sur les pylônes, supérieure de 1 474 € à la prévision du BP 2026.

- **Chapitre 74**

Les dotations et participations diminuent de 449 030,51 €, soit - 482 069 € au titre des dotations et + 33 038,49 € en matière de participations.

En effet, suite aux notifications de l'État, la prévision budgétaire de la DGF doit être réajustée de - 532 069 € et celle du FCTVA de + 50 000 €.

Par ailleurs, la Ville a reçu un Certificat d'Économie d'Énergie (CEE) dans le cadre de sa gestion technique des bâtiments (système GTB) de 22 626,57 € et un financement de 10 000 € du Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT) pour l'enlèvement d'épaves.

Enfin, la participation d'ALCOME est ajustée de 411,92 €.

- **Chapitre 75**

Les autres produits de gestion courante enregistrent une augmentation de 97 598,34 € relatives d'une part, à des indemnisations et remboursements d'assurances à hauteur de 68 599,87 € et, d'autre part, à l'acquisition de retenues de garantie prélevées par le comptable sur l'exécution financière des marchés entre 2013 et 2020 et jamais restituées aux entreprises dans un délai de 4 ans, pour un montant de 28 998,47 €.

2. LES AJUSTEMENTS EN SECTION D'INVESTISSEMENT DU RS 2026

2.1. L'ANALYSE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

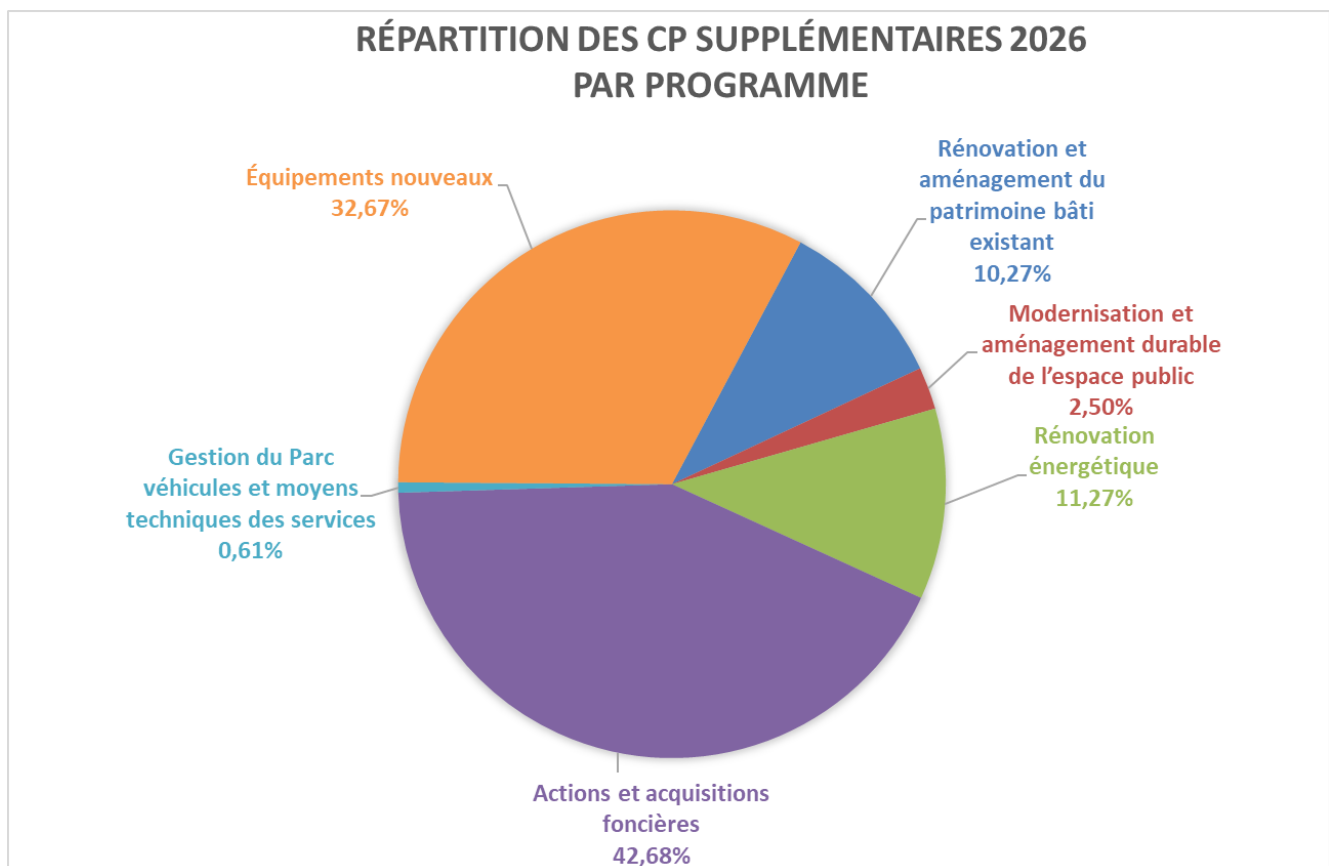
(en €)

Chapitres	BP	BS (Restes à réaliser)	BS (Propositions nouvelles)	TOTAL
10 - Dotations			1 972,46 €	1 972,46 €
16 - Emprunts et dette assimilés	11 669 888,16 €	- €	- €	11 669 888,16 €
20 - Immobilisations corporelles	718 660,00 €	203 996,29 €	180 500,00 €	1 103 156,29 €
204 - Subventions d'équipement versées	15 755,00 €	- €	- €	15 755,00 €
21 - Immobilisations corporelles	4 809 548,89 €	1 460 129,61 €	1 656 917,65 €	7 926 596,15 €
23 - Immobilisations en cours	7 889 691,00 €	1 254 311,58 €	1 003 493,02 €	10 147 495,60 €
26 - Participations	- €	- €	- €	- €
45 - Opérations pour comptes de tiers	200 000,00 €	- €	17 665,71 €	217 665,71 €
TOTAL opérations réelles	25 303 543,05 €	2 918 437,48 €	2 860 548,84 €	31 082 529,37 €

L'ajustement des dépenses réelles d'investissement s'élève à 2 860 548,84 €.

- **Les dépenses d'équipement**

Sur l'ensemble des chapitres 20, 21 et 23, les dépenses d'équipement supplémentaires (hors restes à réaliser) s'élèvent à 2 840 910,67 € et se répartissent comme suit :



Libellés des autorisations de programme (en M€)			AP						Publié le 22/06/2026			
			Pour mémoire AP votées au BP 2026	Révisions BS 2026	Révisions de l'exercice 2026	TOTAL	Pour mémoire réalisations antérieures au 01/01/26	CP ouverts au BP 2026	ID : 013-211300058-20260617-DCM18_170626-E			
									BS 2026 Reports	BS 2026 Crédits nouveaux	titre de l'exercice 2026	CP suivants
2022	1	Rénovation et aménagement du patrimoine bâti existant	8,314	0,000	0,000	8,314	6,004	1,285	0,575	0,292	2,151	0,159
2022	2	Modernisation et aménagement durable de l'espace public	8,430	0,000	0,000	8,430	6,007	1,703	0,193	0,071	1,967	0,456
2022	3	Rénovation énergétique	8,162	0,000	0,000	8,162	5,444	1,379	0,629	0,320	2,328	0,389
2022	4	Ville et bâtiments intelligents et numériques	2,827	0,000	0,000	2,827	2,066	0,433	0,123	0,000	0,556	0,205
2022	5	Actions et acquisitions foncières	2,639	1,213	1,213	3,851	2,496	0,000	0,010	1,213	1,223	0,133
2022	6	Gestion du Parc véhicules et moyens techniques des services	5,016	0,000	0,000	5,016	3,632	0,949	0,090	0,017	1,056	0,329
2022	7	Protection de l'espace public	2,300	0,000	0,000	2,300	1,573	0,210	0,420	0,000	0,630	0,097
2022	8	Équipements nouveaux	19,399	0,000	0,000	19,399	8,228	7,376	0,780	0,928	9,085	2,087
2023	9	Restauration patrimoine	0,778	0,000	0,000	0,778	0,228	0,084	0,098	0,000	0,182	0,367
TOTAL			57,865	1,213	1,213	59,078	35,677	13,418	2,918	2,841	19,177	4,223

Seuls 6 programmes sur 9, font l'objet de crédits nouveaux qui concernent essentiellement :

- le coût d'acquisition de la Villa Barthélémy (Programme 5), pour 1 212 525 €,
- la poursuite des travaux du Pôle Educatif des Passons (Programme 8), soit 928 000 €,
- la prise en compte de révisions de prix pour le marché du CREM relatif à l'éclairage public (Programme 3), à hauteur de 320 194,72 €,
- des travaux dans 3 crèches Multi-accueils (Garenne Ecureuils, Garenne Famille et Passons) (Programme 1), soit 254 796,60 €,
- un chantier de raccordement des eaux de pluies au réseau pluvial (Programme 2), pour 50 000 €,
- un achat de matériel pour la remise en état du terrain de sport Jo Bonnel (Programme 6), soit 16 000 €.

• Chapitre 10

Ce poste prévoit un remboursement de 1 972,46 € d'un trop perçu de taxe d'aménagement.

• Chapitre 45

Ce compte enregistre des écritures pour travaux pour le compte de tiers en l'occurrence la Métropole, soit 17 665,71 € également prévus en recettes à titre de remboursements.

2.2. L'ANALYSE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

(en €)

Chapitres	0	BS (Restes à réaliser)	BS (Propositions nouvelles)	TOTAL
10 - Dotations (hors 1068)	2 000 000,00 €	- €	415 367,72 €	2 415 367,72 €
13 - Subventions	3 729 240,00 €	7 582 373,64 €	682 157,00 €	11 993 770,64 €
16 - Emprunts et dette assimilés	9 800 000,00 €	1 000 000,00 €	2 200 000,00 €	13 000 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	165 786,00 €	- €	- €	165 786,00 €
21 - Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
27 - Autres immobilisations financières	106 115,00 €	- €	- €	106 115,00 €
45 - Opérations pour comptes de tiers	200 000,00 €	- €	17 665,71 €	217 665,71 €
024 - Cessions d'actifs	2 148 000,00 €	2 090 000,00 €	- €	4 238 000,00 €
TOTAL opérations réelles	18 149 141,00 €	10 672 373,64 €	3 315 190,43 €	32 136 705,07 €

L'ajustement des recettes réelles d'investissement s'élève à 3 315 190,43 €.

- **Chapitre 10**

La notification du FCTVA d'un montant de 1 515 367,72 € engendre un ajustement de la prévision budgétaire de 415 367,72 €.

- **Chapitre 13**

Les subventions d'investissement augmentent de 682 157 €.

Depuis le vote du budget primitif 2026, certains dossiers de financement déposés auprès du **CD13** ont donné lieu à notifications pour un montant total de 469 723 € dont 250 000 € pour l'acquisition de la Villa Barthélémy.

Par ailleurs, le conventionnement avec la **CAF** de 92 434 €, finance des travaux obligatoires de mise aux normes des crèches inscrits en dépenses, pour les Multi-accueil Passons et Garenne Famille.

Enfin, un complément de **DSIL** de 120 000 € sur les 400 000 € attribués en 2025 participe au financement du Pôle Éducatif des Passons, le solde de 280 000 € étant inscrit au BP 2026.

- **Chapitre 16**

L'emprunt prévisionnel pour les besoins de l'exercice 2026 est réévalué de 2 200 000 €.

- **Chapitre 45**

Cf. Chapitre 45 en dépenses (P.9).